



COMPTES
2025
BOURGEOISIE

► MESSAGE INTRODUCTIF

Le Conseil bourgeoisial a l'honneur de vous présenter les comptes 2025 de la Bourgeoisie d'Orsières. L'exercice se caractérise par une très bonne tenue des revenus tirés de nos forêts ainsi qu'une activité soutenue du service forestier qui contribuent au maintien d'une situation financière solide.

► 1. RÉSULTAT DES COMPTES

Les comptes 2025 présentent un excédent de revenus de CHF 156'478.31, alors que le budget 2025 prévoyait une perte de CHF 283'760.00. Le résultat est ainsi meilleur de plus de CHF 440'000 par rapport aux prévisions budgétaires.

Cette amélioration provient principalement de la forte progression des revenus liés aux travaux effectués pour des tiers, aux ventes de bois et aux participations forestières. La marge d'autofinancement atteint CHF 486'526.31, contre CHF 37'600.00 prévus au budget, ce qui permet de couvrir intégralement les investissements nets de l'exercice.

Synthèse du compte administratif

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Charges de fonctionnement	2'753'205.33	2'485'335.00	3'224'420.62
Revenus de fonctionnement	2'909'683.64	2'201'575.00	3'228'701.53
Résultat	+156'478.31	-283'760.00	+4'280.91
Investissements nets	297'568.00	340'000.00	469'372.95
Marge d'autofinancement	486'526.31	37'600.00	324'533.86

► 2. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

a. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les charges de fonctionnement s'élèvent à CHF 2'753'205.33 et les revenus à CHF 2'909'683.64. Le résultat positif démontre la capacité de la Bourgeoisie à financer ses activités courantes et à absorber un volume d'investissements significatif sans recours à l'endettement.

L'activité forestière demeure le centre de gravité des comptes bourgeoisiaux. La sylviculture représente l'essentiel des charges et des revenus, en lien avec les travaux forestiers, les ventes de bois, les prestations réalisées pour des tiers et les subventions liées aux forêts de protection.

b. REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus de fonctionnement dépassent largement le budget 2025. Les taxes et contributions de tiers atteignent CHF 1'548'262.25, contre CHF 838'500.00 budgétés. Cette progression s'explique surtout par les travaux effectués suite aux intempéries d'avril 2025 et de diverses coupes mandatées par des entreprises locales.

Les revenus de transferts s'élèvent à CHF 1'215'487.90. Ils proviennent principalement des subventions forestières, des participations cantonales liées aux tâches de police et aux forêts de protection, ainsi que des participations des communes bourgeoises partenaires de Liddes et de Bourg-St-Pierre.

Les revenus financiers atteignent CHF 38'599.74 pour les intérêts de placements à court terme. Les revenus des biens, notamment les locations, complètent ces recettes récurrentes.

Revenus de fonctionnement par dicastère

Dicastère	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Administration bourgeoise	36'566.65	36'000.00	36'590.45
Économie publique	2'834'517.25	2'158'275.00	3'154'661.65
Finances et impôts	38'599.74	7'300.00	37'449.43
Total	2'909'683.64	2'201'575.00	3'228'701.53

c. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement sont supérieures au budget, principalement en raison de l'activité forestière plus soutenue que prévu. Les charges de personnel atteignent CHF 915'214.80. Elles reflètent l'importance du service forestier et des travaux réalisés durant l'exercice.

Les charges de biens, services et marchandises atteignent CHF 799'985.22 au total selon le compte de résultats échelonné. Dans le détail, la sylviculture représente CHF 691'816.38, dont une part importante concerne les travaux exécutés par des tiers, l'entretien des véhicules, machines et appareils, l'achat d'outillage et les frais de déplacement.

Les charges de transferts atteignent CHF 707'957.31. Elles concernent notamment les travaux effectués par la Municipalité, les travaux exécutés par des tiers pour les bourgeoisies de Liddes et de Bourg-St-Pierre, ainsi que les restitutions de marge liées à ces activités.

Charges de fonctionnement par dicastère

Dicastère	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Administration bourgeoise	303'990.29	309'000.00	274'829.41
Économie publique	2'449'215.04	2'176'335.00	2'213'591.21
Finances et impôts	-	736'000.00	736'000.00
Total	2'753'205.33	2'485'335.00	3'224'420.62

d. ÉCART ENTRE BUDGET 2025 ET COMPTES 2025

L'écart favorable entre le budget et les comptes provient essentiellement de revenus largement supérieurs aux prévisions. Les travaux effectués pour des tiers sont nettement plus élevés qu'attendu. Les ventes de bois de feu, de bois de service, de bois de râperie et de copeaux ont également contribué positivement au résultat.

Du côté des charges, l'activité plus importante a mécaniquement entraîné une hausse de certains postes, notamment les charges de personnel, les travaux exécutés par des tiers et les charges de transferts. Cette progression des charges reste toutefois largement compensée par les revenus supplémentaires.

e. AMORTISSEMENTS

Les amortissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 330'048.00. Ils sont légèrement supérieurs au budget 2025, qui prévoyait CHF 321'360.00, mais restent cohérents avec le niveau du patrimoine administratif et les investissements réalisés les années précédentes.

Comme pour le budget, il convient de rappeler que les amortissements influencent directement le résultat comptable, mais n'affectent pas la marge d'autofinancement. Cette dernière est très favorable en 2025, puisqu'elle atteint CHF 486'526.31.

► 3. SITUATION FINANCIÈRE ET BILAN

Le total du bilan s'établit à CHF 6'281'170.35 au 31 décembre 2025, contre CHF 6'142'130.20 à fin 2024. Le patrimoine financier atteint CHF 4'236'004.20, dont CHF 3'021'158.33 de disponibilités et CHF 400'000.00 de placements financiers à court terme.

La fortune nette de la Bourgeoisie s'élève à CHF 4'372'722.95, en hausse de CHF 156'478.31 après attribution du résultat de l'exercice. La réserve de politique budgétaire reste à CHF 1'436'000.00.

La situation de trésorerie est très solide. Les engagements courants s'élèvent à CHF 464'447.40, tandis que la Bourgeoisie ne présente pas d'endettement financier problématique. Les placements financiers à long terme restent inchangés par rapport à 2024.

Aperçu du bilan

Poste	31.12.2025	31.12.2024
Total de l'actif	6'281'170.35	6'142'130.20
Patrimoine financier	4'236'004.20	4'064'484.05
Patrimoine administratif	2'045'166.15	2'077'646.15
Capitaux de tiers	472'447.40	489'885.56
Capital propre	5'808'722.95	5'652'244.64
Fortune nette	4'372'722.95	4'216'244.64

► 4. COMPTE D'INVESTISSEMENT

Les investissements nets 2025 se montent à CHF 297'568.00, contre CHF 340'000.00 inscrits au budget. Ils sont donc inférieurs d'environ CHF 43'000.00 aux prévisions et ont été entièrement autofinancés grâce à la marge dégagée durant l'exercice.

Les achats de véhicules et machines forestières représentent la majorité des investissements 2025 avec CHF 255'418.30. Les investissements liés aux alpages se montent à CHF 39'278.50.

Certains investissements inscrits au budget n'ont pas été réalisés durant l'exercice, notamment ceux prévus pour les terrains et forêts ainsi que sur le hangar forestier. Les investissements sur les alpages ont également été moins conséquents que prévu.

Investissements par domaine

Domaine	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Administration bourgeoisiale	-	15'000.00	10'138.75
Agriculture de montagne	39'278.50	60'000.00	40'375.15
Sylviculture	258'289.50	265'000.00	418'859.05
Total des investissements nets	297'568.00	340'000.00	469'372.95

► 5. INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs financiers confirment la bonne santé financière de la Bourgeoisie. Le degré d'autofinancement est très élevé en 2025, puisque les investissements nets sont entièrement couverts par la marge d'autofinancement. La dette nette par bourgeois demeure négative, ce qui traduit l'existence d'un patrimoine net important.

La part du service de la dette reste acceptable et la dette brute par rapport aux revenus est qualifiée de très bonne. Ces éléments démontrent que la Bourgeoisie conserve une capacité financière favorable pour faire face à ses engagements et préparer les futurs investissements nécessaires à la gestion du patrimoine bourgeoisial. Cette situation permet d'étudier sereinement le développement des activités de la bourgeoisie en dehors de ses domaines historiques que sont la forêt et les alpages.

► 6. CONCLUSIONS

Les comptes 2025 de la Bourgeoisie d'Orsières présentent une situation particulièrement favorable. Alors qu'une perte était prévue au budget, l'exercice se clôt sur un excédent de revenus de CHF 156'478.31. La marge d'autofinancement de CHF 486'526.31 permet de couvrir largement les investissements nets de l'année.

Ce résultat confirme la solidité des activités forestières, l'importance des prestations réalisées pour des tiers et la pertinence d'une gestion avisée du patrimoine bourgeoisial. La fortune nette progresse et la trésorerie demeure très confortable.

Le Conseil bourgeoisial vous recommande dès lors d'approuver les comptes 2025 tels qu'ils vous sont présentés.

Approuvé par le Conseil municipal en date du

Joachim Rausis
Président

Christelle Darbellay T.
Secrétaire



COMPTES 2025 BOURGEOISIE

APERÇU DES
PRINCIPAUX ELEMENTS
DES COMPTES ANNUELS



Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats

Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	2'168'167.67	2'163'975.00	2'423'157.33
Revenus financiers	+ CHF	2'492'251.18	2'201'575.00	2'909'683.64
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	324'083.51	37'600.00	486'526.31
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	324'083.51	37'600.00	486'526.31
Amortissements planifiés	- CHF	320'252.95	321'360.00	330'048.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	736'450.35	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	736'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	283'760.00	-
Excédent de revenus	= CHF	4'280.91	-	156'478.31

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	469'372.95	340'000.00	297'568.00
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	469'372.95	340'000.00	297'568.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	324'083.51	37'600.00	486'526.31
Investissements nets	- CHF	469'372.95	340'000.00	297'568.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	145'289.44	302'400.00	-
Excédent de financement	= CHF	-	-	188'958.31

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	845'017.95	898'000.00	915'214.80
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	851'388.09	794'000.00	799'985.22
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	320'252.95	321'360.00	330'048.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	471'761.63	471'975.00	707'957.31
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	2'488'420.62	2'485'335.00	2'753'205.33
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	30'521.55	30'000.00	30'566.65
42 Taxes	CHF	999'826.20	840'000.00	1'549'722.25
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	736'450.35	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	1'344'970.95	1'242'575.00	1'215'487.90
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	3'111'769.05	2'112'575.00	2'795'776.80
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		623'348.43	-372'760.00	42'571.47
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	116'932.48	89'000.00	113'906.84
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	116'932.48	89'000.00	113'906.84
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		740'280.91	-283'760.00	156'478.31
38 Charges extraordinaires	CHF	736'000.00	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-736'000.00	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	4'280.91	-283'760.00	156'478.31

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		156'478.31
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-
	Amortissements planifiés	+	330'048.00
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	-
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	-
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire		486'526.31
	Dépenses d'investissements		
50	Immobilisations corporelles	-	297'568.00
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
	Recettes d'investissements		
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	-
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-297'568.00
		Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025
100	Disponibilités et placements à court terme	2'948'673.05	3'021'158.33
101	Créances	636'746.50	735'781.37
102	Placements financiers à court terme	400'000.00	400'000.00
104	Actifs de régularisation	-	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	79'064.50	79'064.50
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	481'885.56	464'447.40
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	8'000.00	8'000.00
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-116'473.03
29	Capital propre	5'652'244.64	5'808'722.95
	Variation des liquidités et placements à court terme		72'485.28
100	Disponibilités et placements à court terme	2'948'673.05	3'021'158.33
			72'485.28

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	0 Administration générale	274'829.41	36'590.45	309'000.00	36'000.00	303'990.29
8 Economie publique	2'213'591.21	3'154'661.65	2'176'335.00	2'158'275.00	2'449'215.04	2'834'517.25
9 Finances et impôts	736'000.00	37'449.43	-	7'300.00	-	38'599.74
Total des charges et des revenus	3'224'420.62	3'228'701.53	2'485'335.00	2'201'575.00	2'753'205.33	2'909'683.64
Excédent de charges		-		283'760.00		-
Excédent de revenus	4'280.91		-		156'478.31	

Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	30 Charges de personnel	845'017.95		898'000.00		915'214.80
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	851'388.09		794'000.00		799'985.22	
33 Amortissements du patrimoine administratif	320'252.95		321'360.00		330'048.00	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transferts	471'761.63		471'975.00		707'957.31	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	736'000.00		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
41 Patentes et concessions		30'521.55		30'000.00		30'566.65
42 Taxes		999'826.20		840'000.00		1'549'722.25
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		116'932.48		89'000.00		113'906.84
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		736'450.35		-		-
46 Revenus de transferts		1'344'970.95		1'242'575.00		1'215'487.90
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	3'224'420.62	3'228'701.53	2'485'335.00	2'201'575.00	2'753'205.33	2'909'683.64
Excédent de charges		-		283'760.00		-
Excédent de revenus	4'280.91		-		156'478.31	

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	10'138.75	-	15'000.00	-	-	-
8 Economie publique	459'234.20	-	325'000.00	-	297'568.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	469'372.95	-	340'000.00	-	297'568.00	-
Excédent de dépenses		469'372.95		340'000.00		297'568.00
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	469'372.95		340'000.00		297'568.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-		-		-
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	469'372.95	-	340'000.00	-	297'568.00	-
Excédent de dépenses		469'372.95		340'000.00		297'568.00
Excédent de recettes	-		-		-	



COMPTES 2025 BOURGEOISIE

FONCTIONNEMENT



Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2024 Revenus
0	ADMINISTRATION BOURGEOISI						
022	SERVICES GENERAUX						
022.31	BIENS,SERVICES & MARCH.						
022.3100.00	Fournit.bureau & imprimés	1'258.15		2'000.00		2'418.49	
022.3110.00	Mobilier et équipement de bureau			3'000.00			
022.3130.00	Frais du CCP et des c/c	241.10		500.00		238.16	
022.3130.01	Affranchissement	23.00		300.00		6.95	
022.3130.02	Frais de téléphone	3'227.20		3'000.00		2'868.80	
022.3130.03	Cotisations et dons	12'605.25		9'000.00		10'726.00	
022.3131.00	Honoraires études, prestations de tiers			9'000.00			
022.3134.00	Assurances	10'094.65		10'000.00		9'648.70	
022.3137.00	Impôts cantonaux et communaux	8'800.00		7'000.00		11'413.85	
022.3137.01	AFC TVA	49'164.60		28'000.00		26'673.85	
022.3150.00	Entr.mobilier et machines y.c. maintenance inform.	1'624.00		3'000.00		2'582.35	
022.3160.00	Locations, loyer, fermage	1'698.70		1'200.00		1'397.00	
022.3181.00	Pertes s/débiteurs, NC & escomptes	2'981.04		5'000.00		3'236.81	
022.3199.00	Divers	1'741.20		10'000.00		1'841.15	
022.31	TOTAL BIENS,SERVICES & MARCH.	93'458.89		91'000.00		73'052.11	
022.36	CHARGES DE TRANSFERT						
022.3612.00	Trav. administratifs exécutés par Municipalité	97'705.25		89'000.00		94'382.20	
022.3612.01	Travaux exécutés pas l'éq communale et eaux	16'507.00		11'000.00		7'300.95	
022.3632.00	Fonds valaisan de l'économie forestière	894.00		2'500.00		1'584.50	
022.3632.01	Fonds formation forest.	1'701.50		2'500.00		2'239.75	
022.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	116'807.75		105'000.00		105'507.40	
022.41	PATENTES & CONCESSIONS						
022.4120.00	Concession Swisscom-Polyc		30'566.65		30'000.00		30'521.55
022.41	TOTAL PATENTES & CONCESSIONS		30'566.65		30'000.00		30'521.55

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2024 Revenus
022.44	REVENUS DES BIENS						
022.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés						68.90
022.44	TOTAL REVENUS DES BIENS						68.90
022	TOTAL SERVICES GENERAUX	210'266.64	30'566.65	196'000.00	30'000.00	178'559.51	30'590.45
029	BATIMENTS						
029.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
029.3120.00	Chauffage, électricité	5'448.95		5'000.00		5'755.00	
029.3120.01	Taxes eau, égouts, voirie	1'743.85		2'000.00		1'758.70	
029.3144.00	Entr. & frais de bâtiments	4'052.35		20'000.00		2'512.30	
029.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	11'245.15		27'000.00		10'026.00	
029.33	AMORTISSEMENTS COMPTABLES						
029.3300.40	Amortissement des bâtimen	82'478.50		86'000.00		86'243.90	
029.33	TOTAL AMORTISSEMENTS COMPTABLES	82'478.50		86'000.00		86'243.90	
029.44	REVENUS DES BIENS						
029.4480.00	Locations		6'000.00		6'000.00		6'000.00
029.44	TOTAL REVENUS DES BIENS		6'000.00		6'000.00		6'000.00
029	TOTAL BATIMENTS	93'723.65	6'000.00	113'000.00	6'000.00	96'269.90	6'000.00
0	TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISI	303'990.29	36'566.65	309'000.00	36'000.00	274'829.41	36'590.45

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2024 Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
818.3144.00	Frais divers consortages et alpages	3'464.80		5'000.00		1'269.85	
818.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	3'464.80		5'000.00		1'269.85	
818.42	TAXES ET CONTRIBUTIONS DE TIERS						
818.4260.00	Indemnités non bourgeois alpants		1'460.00		1'500.00		1'260.00
818.42	TOTAL TAXES ET CONTRIBUTIONS DE TIERS		1'460.00		1'500.00		1'260.00
818.44	REVENUS DES BIENS						
818.4470.00	Locations diverses		42'080.10		51'000.00		46'723.00
818.4470.01	Locations alpages & pât.		27'227.00		25'000.00		27'197.00
818.44	TOTAL REVENUS DES BIENS		69'307.10		76'000.00		73'920.00
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	3'464.80	70'767.10	5'000.00	77'500.00	1'269.85	75'180.00
81	TOTAL AGRICULTURE	3'464.80	70'767.10	5'000.00	77'500.00	1'269.85	75'180.00
82	SYLVICULTURE						
820	SYLVICULTURE						
820.30	CHARGES DE PERSONNEL						
820.3000.00	Comm. affaires bourgeois. & service forestier			6'000.00		4'300.00	
820.3010.00	Traitements des bûcherons	732'846.80		720'000.00		690'568.30	
820.3010.01	Conciergerie bât. divers	4'007.50		5'500.00		4'228.00	
820.3050.00	Charges sociales AVS-AC	45'028.85		46'000.00		43'646.95	

Comptes de Fonctionnement		Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.3052.00	Charges sociales LPP	50'834.50		40'000.00		27'285.35	
820.3053.00	Charges sociales AAP-AANP	43'358.80		44'000.00		40'859.60	
820.3054.00	Charges sociales AF	19'910.70		20'000.00		15'984.75	
820.3055.00	Charges sociales maladie	13'210.20		13'500.00		12'347.30	
820.3090.00	Formation et perfectionne du personnel	3'200.00		1'000.00		43.10	
820.3099.00	Autres charges de person.	2'817.45		2'000.00		5'754.60	
820.30	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	915'214.80		898'000.00		845'017.95	
820.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
820.3101.00	Bois de concessions	11'880.00		10'000.00		3'812.00	
820.3109.00	Rachat bois	46'586.30		35'000.00		30'630.75	
820.3111.00	Achat outils-outillage	29'542.44		35'000.00		18'568.20	
820.3111.01	Autres fournitures div.	11'707.09		10'000.00		9'242.05	
820.3112.00	Equipement, habillement	18'291.25		20'000.00		16'535.65	
820.3130.00	Travaux exécutés par des tiers	362'325.40		333'000.00		476'998.70	
820.3141.00	Entretien des routes et c forestiers			15'000.00		52'221.65	
820.3145.00	Achats de plants - frais reboisement - mesures syl	104.85		2'000.00			
820.3145.01	Nettoyage et entretien de forêts			2'000.00			
820.3151.00	Entretien des véhicules, machines et appareils	170'038.75		175'000.00		131'139.28	
820.3170.00	Frais de déplacement, débours et divers	41'340.30		34'000.00		27'891.85	
820.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	691'816.38		671'000.00		767'040.13	
820.33	AMORTISSEMENTS COMPTABLES						
820.3300.10	Amortissement des routes	11'781.20		12'700.00		12'770.00	
820.3300.50	Amortissement défrichemen	2'470.00		2'660.00		2'660.00	
820.3300.60	Amortissements biens mobiliers	233'318.30		220'000.00		218'579.05	
820.33	TOTAL AMORTISSEMENTS COMPTABLES	247'569.50		235'360.00		234'009.05	
820.36	CHARGES DE TRANSFERT						
820.3612.00	Divers pour triage LIDDES	20'287.80		3'000.00		1'415.00	
820.3612.01	Fonds valaisan écon.for. pour triage LIDDES	592.00		2'000.00		776.00	
820.3612.02	Trav. exéc. par des tiers pour triage LIDDES	490'748.45		340'500.00		284'232.65	
820.3612.03	Restitution marge pour triage LIDDES	47'653.46		9'100.00		-9'734.89	
820.3612.10	Divers pour triage BG-ST-PIERRE	3'061.75		1'500.00		496.65	
820.3612.11	Fonds valaisan écon.for. pour triage BG-ST-PIERRE	137.50		300.00		230.00	

Comptes de Fonctionnement		Comptes	2025	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.3612.12	Trav. exéc. par des tiers pour triage BG-ST-PIERRE	47'775.40		1'000.00		79'080.20	
820.3612.13	Restitution marge pour triage BG-ST-PIERRE	-19'871.30		8'375.00		8'752.37	
820.3632.00	Fonds formation forest. pour triage LIDDES	690.50		1'000.00		908.80	
820.3632.10	Fonds formation forest. pour triage BG-ST-PIERRE	74.00		200.00		97.45	
820.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	591'149.56		366'975.00		366'254.23	
820.42	TAXES ET CONTRIBUTIONS DE TIERS						
820.4240.00	Travaux effect.pour tiers		826'253.95		180'000.00		294'027.55
820.4250.00	Vente bois de feu et sapi Noël		83'139.00		60'000.00		68'471.50
820.4250.01	Vente bois de service		89'719.10		104'000.00		112'441.80
820.4250.02	Vente bois de râperie et copeaux		359'834.25		320'000.00		338'487.60
820.4250.03	Vente objets et accessoir		55'578.95		47'000.00		46'315.15
820.4250.10	Ventes bois de feu pour triage LIDDES		15'243.90		15'000.00		17'470.80
820.4250.11	Ventes bois de service pour triage LIDDES		81'977.25		60'000.00		43'659.30
820.4250.20	Ventes bois de feu pour triage BG-ST-PIERRE		4'140.00		3'500.00		3'255.00
820.4250.21	Ventes bois de service pour triage BG-ST-PIERRE				8'000.00		13'013.90
820.4260.00	Remboursement droit de carburant et divers		8'415.20		8'000.00		8'413.00
820.4260.01	Encaissements APG-CM-SUVA		20'003.20		30'000.00		49'525.60
820.4260.02	Participations de tiers, assurances		3'957.45				2'597.00
820.4290.00	Contributions diverses				3'000.00		888.00
820.42	TOTAL TAXES ET CONTRIBUTIONS DE TIERS		1'548'262.25		838'500.00		998'566.20
820.45	PRELEVEMENT SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX						
820.4511.00	Prélèvement sur le fonds réserve forestier						736'450.35
820.45	TOTAL PRELEVEMENT SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX						736'450.35
820.46	RESTITUTIONS ET SUBVENTIO						
820.4630.00	Subventions forestières		294'705.14		378'000.00		739'517.22
820.4631.00	Part.cantonale indemnités aux tâches de police		18'456.70		14'150.00		14'146.00
820.4631.12	Part.cant.tâches police pour triage LIDDES		6'152.25		4'700.00		4'692.00
820.4631.13	Part.cant.forêt de protec pour triage LIDDES		455'695.96		450'000.00		210'515.76
820.4631.14	Participation diverses pour triage LIDDES		902.85		1'600.00		1'259.70
820.4631.22	Part.cant.tâches police pour triage BG-ST-PIERRE		2'139.90		1'900.00		1'898.00
820.4631.23	Part.cant.forêt de protec pour triage BG-ST-PIERRE		24'600.40		27'000.00		70'171.92
820.4631.24	Participation diverses pour triage BG-ST-PIERRE		297.05		800.00		317.85

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2024 Revenus
820.4632.00	Garde-forestier		36'084.45		42'000.00		33'881.75
820.4632.01	Part.de la Municipalité et du SEO aux trav.exéc.		74'811.35		49'000.00		36'430.55
820.4632.02	Part.de la Municipalité aux forêts de protection		24'056.30		18'900.00		22'587.85
820.4632.03	Part.Bourg. de Liddes aux travaux réalisés		229'810.15		223'400.00		130'525.50
820.4632.04	Part.Bourg. Bg-St-Pierre aux travaux réalisés		47'775.40		30'825.00		78'521.00
820.46	TOTAL RESTITUTIONS ET SUBVENTIO		1'215'487.90		1'242'275.00		1'344'465.10
820	TOTAL SYLVICULTURE	2'445'750.24	2'763'750.15	2'171'335.00	2'080'775.00	2'212'321.36	3'079'481.65
82	TOTAL SYLVICULTURE	2'445'750.24	2'763'750.15	2'171'335.00	2'080'775.00	2'212'321.36	3'079'481.65
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	2'449'215.04	2'834'517.25	2'176'335.00	2'158'275.00	2'213'591.21	3'154'661.65

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2024 Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS						
96	ADMINISTRATION DE LA FORT ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
961.44	REVENUS DES BIENS						
961.4401.00	Intérêts placements CT		38'599.74		6'000.00		36'823.58
961.4401.01	Int.ret.& frais récupérés						120.00
961.4402.00	Produits actions & oblig.				1'000.00		
961.44	TOTAL REVENUS DES BIENS		38'599.74		7'000.00		36'943.58
961	TOTAL INTERETS		38'599.74		7'000.00		36'943.58
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORT ET DE LA DETTE		38'599.74		7'000.00		36'943.58
97	REDISTRIBUTIONS						
971.46	RESTITUTIONS ET SUBVENTIO						
971.4699.00	Taxes sur CO2				300.00		505.85
971.46	TOTAL RESTITUTIONS ET SUBVENTIO				300.00		505.85
97	TOTAL REDISTRIBUTIONS				300.00		505.85

Comptes de Fonctionnement		Comptes Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2025 Revenus	Comptes Charges	2024 Revenus
99	POSTES NON VENTILABLES						
990.38	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE						
990.3894.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire					736'000.00	
990.38	TOTAL RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE					736'000.00	
99	TOTAL POSTES NON VENTILABLES					736'000.00	
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS		38'599.74		7'300.00	736'000.00	37'449.43
	Total compte de Fonctionnement	2'753'205.33	2'909'683.64	2'485'335.00	2'201'575.00	3'224'420.62	3'228'701.53
	Excédent de revenus ou de charges	156'478.31			283'760.00	4'280.91	



COMPTES 2025 BOURGEOISIE

INVESTISSEMENTS



Comptes d'Investissement		Comptes Dépenses	2025 Recettes	Budget Dépenses	2025 Recettes	Comptes Dépenses	2024 Recettes
0	ADMINISTRATION BOURGEOISI						
029	BATIMENTS						
029.50	INVESTISSEMENTS PROPRES						
029.5040.00	Hangar forestier			15'000.00		10'138.75	
029.50	TOTAL INVESTISSEMENTS PROPRES			15'000.00		10'138.75	
029	TOTAL BATIMENTS			15'000.00		10'138.75	
0	TOTAL ADMINISTRATION BOURGEOISI			15'000.00		10'138.75	

Comptes d'Investissement		Comptes Dépenses	2025 Recettes	Budget Dépenses	2025 Recettes	Comptes Dépenses	2024 Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.50	INVESTISSEMENTS PROPRES						
818.5040.00	Alpages	30'505.10		60'000.00		40'375.15	
818.5040.01	Arpalles de la Fouly	8'773.40					
818.50	TOTAL INVESTISSEMENTS PROPRES	39'278.50		60'000.00		40'375.15	
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	39'278.50		60'000.00		40'375.15	
81	TOTAL AGRICULTURE	39'278.50		60'000.00		40'375.15	
82	SYLVICULTURE						
820	SYLVICULTURE						
820.50	INVESTISSEMENTS PROPRES						
820.5010.00	Constr.routes forestières et chemins forestiers	2'871.20					
820.5050.00	Terrains et forêts			15'000.00			
820.5060.00	Achats véhicules-machines	255'418.30		250'000.00		418'859.05	
820.50	TOTAL INVESTISSEMENTS PROPRES	258'289.50		265'000.00		418'859.05	
820	TOTAL SYLVICULTURE	258'289.50		265'000.00		418'859.05	
82	TOTAL SYLVICULTURE	258'289.50		265'000.00		418'859.05	
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	297'568.00		325'000.00		459'234.20	
	Total compte d'Investissement	297'568.00		340'000.00		469'372.95	
	Investissements nets		297'568.00		340'000.00		469'372.95

Comptes d'Investissement	Comptes Dépenses	2025 Recettes	Budget Dépenses	2025 Recettes	Comptes Dépenses	2024 Recettes

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Bourgeoisial	Montant	Assemblée Bourgeoisiale				
			Conseil Bourgeoisial	Assemblée Bourgeoisiale		décision du :		décision du :				
818.5040	Alpage du Barfay	750'000	19.11.2025	10.12.2025					750'000		750'000	
818.5040	Alpage de l'Arpalle	475'000	19.11.2025	10.12.2025					475'000		475'000	
									-		-	

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée bourgeoisiale
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
				-	
				-	
				-	
				-	
				-	

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.



COMPTES 2025 BOURGEOISIE

RECAPITULATION
DU COMPTE ADMINISTRATIF



Récapitulation du compte administratif

11/05/2026 - 16:26:12

Comptes 2025				Budget 2025				Comptes 2024			
Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements		Fonctionnement		Investissements	
Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	303'990.29	36'566.65		309'000.00	36'000.00	15'000.00		274'829.41	36'590.45	10'138.75	
8 Economie publique	2'449'215.04	2'834'517.25	297'568.00	2'176'335.00	2'158'275.00	325'000.00		2'213'591.21	3'154'661.65	459'234.20	
9 Finance et impôts		38'599.74			7'300.00			736'000.00	37'449.43		
Total	2'753'205.33	2'909'683.64	297'568.00	2'485'335.00	2'201'575.00	340'000.00		3'224'420.62	3'228'701.53	469'372.95	0.00
Excédent de revenus ou de charges	156'478.31				283'760.00			4'280.91			
Investissements nets			297'568.00				340'000.00				469'372.95
	2'909'683.64	2'909'683.64	297'568.00	2'485'335.00	2'485'335.00	340'000.00	340'000.00	3'228'701.53	3'228'701.53	469'372.95	469'372.95
			Financement des investissements				Financement des investissements				Financement des investissements
Investissements (désinvestissements) nets			297'568.00				340'000.00				469'372.95
Amortissements du patrimoine administratif, des immobilisations incorporelles			330'048.00				321'360.00				320'252.95
Amortissements des subventions d'investissement			0.00				0.00				0.00
Excédent de revenus / (charges) du compte de Fonctionnement			156'478.31				-283'760.00				4'280.91
Découvert / (excédent) de financement			-188'958.31				302'400.00				144'839.09
			Modification du capital				Modification du capital				Modification du capital
Report au bilan des investissements nets			297'568.00				340'000.00				469'372.95
Insuffisance / (excédent) de financement			-188'958.31				302'400.00				144'839.09
Report des amortissements au bilan			330'048.00				321'360.00				320'252.95
Augmentation / (diminution) de la fortune nette			156'478.31				-283'760.00				4'280.91
Marge d'auto-financement			486'526.31				37'600.00				324'533.86



COMPTES 2025 BOURGEOISIE

BILAN



Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024

Etat 31.12.2025

1	Actif	6'142'130.20	6'281'170.35
	Patrimoine financier	4'064'484.05	4'236'004.20
100	Disponibilités et placements à court terme	2'948'673.05	3'021'158.33
101	Créances	636'746.50	735'781.37
102	Placements financiers à court terme	400'000.00	400'000.00
104	Actifs de régularisation	-	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	79'064.50	79'064.50
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	2'077'646.15	2'045'166.15
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	2'077'646.15	2'045'166.15
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	6'142'130.20	6'281'170.35
	Capitaux de tiers	489'885.56	472'447.40
200	Engagements courants	481'885.56	464'447.40
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	8'000.00	8'000.00
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	5'652'244.64	5'808'722.95
29	Capital propre	5'652'244.64	5'808'722.95

BOURGEOISIE D'ORSIERES		Bilan 2025	Bilan 2024
000.1	A C T I F S		
000.10	PATRIMOINE FINANCIER DISPONIBILITES		
000.100	DISPONIBILITES		
000.1000	CAISSE		
000.1000.00	Caisse	8'913.25	3'961.00
000.1000	CAISSE	8'913.25	3'961.00
000.1001	COMPTES POSTAUX		
000.1001.00	C.C.P NO 19-9672-7	165'934.94	96'315.79
000.1001	COMPTES POSTAUX	165'934.94	96'315.79
000.1002	BANQUES		
000.1002.00	B.C.V. T 0100.53.70	374'957.30	406'973.25
000.1002.02	Raiffeisen c/c CH62 8080 8006 0714 79539	8'115.89	675.89
000.1002.03	Raiffeisen épargne 180+		1'619'396.11
000.1002.04	Raiffeisen épargne 91+	828'024.49	821'351.01
000.1002.05	Raiffeisen épargne 91	1'635'212.46	
000.1002	BANQUES	2'846'310.14	2'848'396.26
000.100	DISPONIBILITES	3'021'158.33	2'948'673.05
000.101	AVOIRS		
000.1010	CREANCES DIVERSES		
000.1010.00	Débiteurs (cpta. débiteurs)	573'307.66	411'517.60
000.1010.01	Débiteurs divers	150'363.80	213'740.65
000.1010	CREANCES DIVERSES	723'671.46	625'258.25
000.1019	AUTRES DEBITEURS		
000.1019.00	I.A. à récup. auprès AFC	12'109.91	11'488.25
000.1019	AUTRES DEBITEURS	12'109.91	11'488.25
000.101	AVOIRS	735'781.37	636'746.50
000.102	PLACEMENTS FINANCIERS A COURT TERME		
000.1023	AVOIRS A TERME FIXE		
000.1023.00	Avoirs à terme fixe	400'000.00	400'000.00
000.1023	AVOIRS A TERME FIXE	400'000.00	400'000.00
000.102	PLACEMENTS FINANCIERS A COURT TERME	400'000.00	400'000.00
000.107	PLACEMENTS FINANCIERS A LONG TERME		
000.1070	ACTIONS ET PARTS SOCIALES		
000.1070.00	Actions TéléLaFouly- ChampexLac SA	1.00	1.00
000.1070.01	Actions Télé-Liddes SA	1.00	1.00
000.1070.02	Actions Cellviosa	10'000.00	10'000.00

BOURGEOISIE D'ORSIERES		Bilan 2025	Bilan 2024
000.1070.03	Actions Téléverbier SA	59'062.50	59'062.50
000.1070.04	Parts sociales SODEFOR II	10'000.00	10'000.00
000.1070	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	79'064.50	79'064.50
000.107	PLACEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	79'064.50	79'064.50
000.10	PATRIMOINE FINANCIER DISPONIBILITES	4'236'004.20	4'064'484.05

BOURGEOISIE D'ORSIERES		Bilan 2025	Bilan 2024
000.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENTS		
000.140	IMMOBILISATIONS CORPORELL PA		
000.1401	ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION		
000.1401.00	Chemins forestiers	106'020.00	114'930.00
000.1401	ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION	106'020.00	114'930.00
000.1404	TERRAINS BATIS		
000.1404.00	Bâtiments de la Deuve	57'300.00	62'280.00
000.1404.01	Hangar forestier	81'960.00	89'090.00
000.1404.02	Bâtiments divers	186'210.00	202'400.00
000.1404.03	Alpages	623'100.00	638'000.00
000.1404	TERRAINS BATIS	948'570.00	991'770.00
000.1405	FORETS ET TERRAINS		
000.1405.00	Forêts et terrains	607'726.15	607'726.15
000.1405.01	Défrichement Champex-Lac	32'870.00	35'340.00
000.1405	FORETS ET TERRAINS	640'596.15	643'066.15
000.1406	BIENS MOBILIERS PA		
000.1406.00	Machines et véhicules et appareils	349'980.00	327'880.00
000.1406	BIENS MOBILIERS PA	349'980.00	327'880.00
000.140	IMMOBILISATIONS CORPORELL PA	2'045'166.15	2'077'646.15
000.14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF INVESTISSEMENTS	2'045'166.15	2'077'646.15

BOURGEOISIE D'ORSIERES		Bilan	Bilan
		2025	2024
000.1	ACTIFS	6'281'170.35	6'142'130.20
000.2	PASSIFS		
000.20	CAPITAUX DE TIERS		
000.200	ENGAGEMENTS COURANTS		
000.2000	CREANCIERS		
000.2000.00	Créanciers (cpta. créanciers)	-256'518.84	-473'787.56
000.2000.01	Créanciers divers	-207'928.56	-8'098.00
000.2000	CREANCIERS	-464'447.40	-481'885.56
000.200	ENGAGEMENTS COURANTS	-464'447.40	-481'885.56
000.205	PROVISIONS A COURT TERME		
000.2059	PROVISIONS A COURT TERME		
000.2059.00	Prov. pertes s/débiteurs	-8'000.00	-8'000.00
000.2059	PROVISIONS A COURT TERME	-8'000.00	-8'000.00
000.205	PROVISIONS A COURT TERME	-8'000.00	-8'000.00
000.20	CAPITAUX DE TIERS	-472'447.40	-489'885.56

BOURGEOISIE D'ORSIERES		Bilan 2025	Bilan 2024
000.29	CAPITAUX PROPRES		
000.294	RESERVES		
000.2940	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE		
000.2940.00	Réserve de politique budgétaire	-1'436'000.00	-1'436'000.00
000.2940	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE	-1'436'000.00	-1'436'000.00
000.294	RESERVES	-1'436'000.00	-1'436'000.00
000.299	EXCEDENT/DECOUVERT DU BILAN		
000.2999	FORTUNE NETTE		
000.2999.00	Fortune nette	-4'372'722.95	-4'216'244.64
000.2999	FORTUNE NETTE	-4'372'722.95	-4'216'244.64
000.299	EXCEDENT/DECOUVERT DU BILAN	-4'372'722.95	-4'216'244.64
000.29	CAPITAUX PROPRES	-5'808'722.95	-5'652'244.64

BOURGEOISIE D'ORSIERES		Bilan 2025	Bilan 2024
000.2	PASSIFS		
		-6'281'170.35	-6'142'130.20
	Comptes bilan		



**COMPTES
2025
BOURGEOISIE**

**ANNEXES
AUX COMPTES ANNUELS**



Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie d'Orsières

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie d'Orsières se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie d'Orsières se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.00

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 0.00

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 2'000.00 par objet ou par projet, sauf pour l'outillage renouvelé annuellement.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.00.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 2'000.00 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 10% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 40% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr 0.00.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 0.00.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 0.00.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	5'652'245	156'478	-	5'808'723
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291	Fonds classés dans le capital propre	-	-	-	-
294	Réserves de politique budgétaire	1'436'000	-	-	1'436'000
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	4'216'245	156'478	-	4'372'723

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
2059.00	Prov. Pertes s/débiteurs	8'000	-	-	8'000
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
					-
					-

Total provisions à court terme		8'000	-	-	8'000
Total provisions à long terme		-	-	-	-
Total des provisions		8'000	-	-	8'000

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
Téléverbier SA	4'375	-	-	-	59'063	59'063
Fondation						
Société coopérative						
Divers						

Tableau des immobilisations

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires									
1400	Terrains				-		-	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	114'930	2'871	-	117'801	11'781	106'020	7%	10.00%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil				-		-	7%	0.00%
1404	Bâtiments du PA	991'770	39'279		1'031'049	82'479	948'570	8%	8.00%
1405	Forêts PA	643'066	-	-	643'066	2'470	640'596	0%	0.38%
1406	Biens meubles du PA	327'880	255'418	-	583'298	233'318	349'980	35%	40.00%
1409	Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%	0.00%
144X	Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social				-		-	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement				-		-	10%	0.00%
Total comptes ordinaires		2'077'646	297'568	-	2'375'214	330'048	2'045'166		

Compte No	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements
Comptes spécifiques							
(Entreprises électriques, téléphériques et navigation)							
1400.x	Terrains				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1401.x	Routes / voies de communication				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1402.x	Aménagement des cours d'eau du PA				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1403.x	Autres travaux de génie-civil				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1404.x	Bâtiments du PA				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1405.x	Forêts PA				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1406.x	Biens meubles du PA				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1409.x	Autres immobilisations corporelles				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1420.x	Logiciel du PA				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1421.x	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		- Selon Notice A 1995 AFC
1429.x	Autres immobilisations incorporelles				-		- Selon Notice A 1995 AFC
144X.x	Prêts				-		- Selon Notice A 1995 AFC
145X.x	Participation capital social				-		- Selon Notice A 1995 AFC
146X.x	Subventions d'investissement				-		- Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques		-	-	-	-	-	-

Total immobilisations du PA		2'077'646	297'568	-	2'375'214	330'048	2'045'166
------------------------------------	--	------------------	----------------	----------	------------------	----------------	------------------

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

[Selon Notice A 1995 AFC](#)

Aperçu des indicateurs financiers

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	69.0%	163.5%	105.7%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-1.1%	-1.3%	-1.2%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	14.9%	16.0%	15.4%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	17.8%	10.9%	14.3%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	8.8%	10.0%	9.4%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	Moyenne
Dette nette 1 par habitant	-2290	-2411	-2350

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	10.0%	16.7%	13.2%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais



COMPTES 2025 BOURGEOISIE

RAPPORT DES REVISEURS



RAPPORT DU REVISEUR SUR LES COMPTES ANNUELS 2025 A L'ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE D'ORSIERES

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 89 à 93 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 24 février 2021 (ci-après OGFCo), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Bourgeoisie d'Orsières comprenant le bilan, le compte administratif (compte de résultats et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice 2025 arrêté au 31 décembre 2025, basés sur le plan comptable MCH2.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes bourgeoisiaux ». Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Réviseur agréé au registre de l'ASR n°505536

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 93 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux directives adoptées en 2022 ;
- le patrimoine net de la Bourgeoisie a augmenté par rapport à l'année précédente ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu le 20 mai 2026.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, se soldant par un excédent de revenus de CHF 156'478.31 et présentant des capitaux propres de CHF 5'808'722.95.

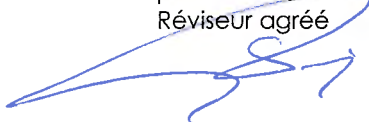
Vétroz, le 20 mai 2026 - FM/ta

Fiduciaire des Alpes Vétroz SA

Samuel Abbet
Réviseur



Stéphane Germanier
Réviseur agréé



Freddy Mettraux
Réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Réviseur agréé au registre de l'ASR n°505536

